

Mazières Infos



Ordre du jour du Conseil Municipal du 29 mars 2019:

- Vente parcelle à l'Agglomération du Choletais
- Création de postes - Promotion interne
- Finances

En bref

Parc animalier

Deux agneaux sont nés le mardi 05 mars.

Gendarmerie Vezins

A compter du 1er avril 2019, nouveaux horaires :

Lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h

Samedi matin de 08h à 12h

Initiation Basket

Les éducateurs de Cholet Basket proposent une après-midi découverte gratuite le mercredi 10 avril 2019 à la salle de sport.

Cet évènement est ouvert aux enfants allant de moyenne section au CM2.

Le Parc Demartial : un des poumons verts de la commune

Une aire de jeux sur le thème des coccinelles, destinée aux enfants de moins de 3 ans, vient d'être installée dans le Parc Demartial. Ce projet, qui ravira les bambins, a été porté par le Conseil municipal des enfants. Cette aire vient compléter celle créée en 2012 dont les jeux sont plutôt adaptés aux enfants de trois à dix ans. Les familles sont invitées à venir les découvrir.

Par ailleurs, cet écrin de verdure, au cœur de notre petite cité est équipé de tables de pique-nique, de bancs, d'un terrain de boules, de buts, d'un barbecue.

Afin de conserver ce lieu en bon état et agréable à se promener, il est nécessaire d'avoir un comportement responsable et citoyen, comme respecter la propreté, les heures d'ouvertures, la quiétude du voisinage. Je rappelle qu'un règlement spécifique est affiché aux entrées avec des panneaux d'interdiction aux cyclomoteurs motos et automobiles.

Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour préserver ce lieu paisible.



Vie Municipale

extrait du conseil municipal du 29 mars 2019

Demandeurs d'emploi

Au mois de mars : 61 personnes dont 21 hommes et 40 femmes étaient en recherche d'emploi, soit 11 personnes de moins par rapport à l'année précédente.

Vente parcelle à l'Agglomération du Choletais (AdC)

La parcelle accueillant les lagunes de la zone de l'Appentière est cédée à l'euro symbolique à l'AdC.

L'AdC prendra en charge les frais annexes ainsi que les travaux pour la désaffectation des lagunes. Pour rappel, le réseau assainissement de la zone est raccordé sur celui du centre bourg.

Personnel : Modification de postes

Afin de répondre à 2 promotions internes, le tableau des postes et des effectifs est modifié.

FINANCES

•Approbation des comptes 2018

Le compte de gestion du comptable public et le compte administratif du Maire sont approuvés. Ils présentent des résultats identiques, à savoir :

Pour le budget principal, un résultat excédentaire de 364 515,54 €.

Pour le budget annexe ZAC Pré de l'île, un résultat déficitaire de 152 162,75 €.

•Budget principal 2019

Le budget 2019 est approuvé, il reprend l'ensemble des dépenses et des recettes pour l'année en cours.

Les demandes de financement déposées en début d'année pour un montant maximum de 249 294,30 € auprès de l'Etat, la Région et divers partenaires n'étant pas encore notifiées, ce montant n'est pas repris pour l'instant dans le prévisionnel. L'ajustement de la section d'investissement est réalisé avec un emprunt d'équilibre qui sera revu suivant les notifications des demandes de financements.

Par ailleurs, il a été décidé d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement en investissement et d'augmenter la fiscalité de 1% (sauf pour le foncier non bâti) ainsi que les prestations cantine et périscolaire.

RECETTES :	
Excédent à reprendre	364 515,54
Recettes fiscales	532 178,00
Dotations et subv.	152 148,00

Vente de produits	96 110,00
Autres produits	23 000,00
FCTVA	64 500,00
Emprunt	66 753,00
Op. d'ordre & Autofinancement	92 830,40

Total recettes 1 392 034,94

DEPENSES :	
Charges de personnel	275 228,00
Charges gestion générale	185 523,80
Rembour.dette	45 600,00
Contrib & participations	191 055,80
Dépenses d'équipement	601 796,94
Op. d'ordre & Autofinancement	92 830,40

Total dépenses 1 392 034,94

Les principaux équipements prévus :

Aménagement rue de la Forêt	330 000,00
Travaux sur bâtiments et atelier technique	166 838,00
Matériel (tracteur, chargeur, robot de tonte, laveuse)	35 000,00
Accessibilité voirie	6 500,00

•Budget ZAC 2019

Ce budget qui intègre la comptabilité de stocks (valeur des réserves foncières avec les frais annexes) s'équilibre à 1 922 637,95 €

•Taxe locale publicité extérieure

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les nouveaux tarifs en respectant les plafonds applicables au 1er janvier 2019.

•Fiscalité

TH : 10,57 %
TFB : 16,53 %
TFNB : 42,44%

•Cantine

Enfant Maziérais	
repas régulier	3,71 €
repas occasionnel	4,12 €
Enfant hors commune	
repas régulier	4,07 €
repas occasionnel	4,52 €

Professeurs ou stagiaire	6,63 €
Intervenants extérieurs	7,73 €

•Périscolaire

Le tarif à la ½ heure est variable selon le quotient familial de la CAF ou de la MSA :

QF inférieur à 300	0,89 €
QF de 301 à 450	1,15 €
QF de 451 à 600	1,25 €
QF de 601 à 750	1,34 €

QF de 751 à 999	1,44 €
QF supérieur à 1000	1,55 €
QF non communiqué	1,55 €

•Subventions aux associations

Les subventions sont votées comme suit :

Saint Pierre de Mazières	400 €
Football	1 900 €
Cyclo Club	200 €
Basket-Ball	200 €
Le Club des Aînés	150 €
Chorale	150 €
Paroisse	200 €
Comité des Fêtes	400 €
Le Palet Maziérais	200 €
A.F.N.	150 €
Chasse	120 €
Ludi Gym	250 €
Défense des Cultures	275 €
Ronde des bambins	200 €
ADMR	100 €

Une subvention exceptionnelle de 400 € est attribuée cette année à l'association Ludi Gym, soit un total de 5 295,00 €.

Le Conseil Municipal accorde une participation de 14,50€ par jour et par enfant à TEMATOUT pour l'année 2019. Suivant l'estimation donnée de 712 jours de fréquentation, une avance provisionnelle de 10 324 € sera attribuée.

•Contrat d'association - revalorisation du forfait communal

Le maire expose les difficultés financières auxquelles est confronté l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique Saint Joseph qui gère l'école, et les mesures engagées pour y remédier. Malgré les efforts, une revalorisation substantielle du forfait est demandée afin d'équilibrer le budget.

Le conseil municipal décide de revoir les modalités de calcul et d'attribution ainsi que sa répartition entre les enfants inscrits en maternelle et ceux inscrits en élémentaire.

Les montants arrêtés sont :
Pour un élève de maternelle : 1 000€
Pour un élève d'élémentaire : 265€

Pour les enfants des communes extérieures les forfaits seront diminués en fonction de la participation des familles et de la participation de la commune de résidence.

•Admission en non-valeur

Deux titres de recettes pour un montant de 34,80€, n'ont pas été recouvrées malgré toutes les procédures employées et ont été admis en non-valeur.

Actualités

AGENDA

Avril	2019	
Journée Cholet Basket	Me 10	
Balayage rue de la Forêt	Je 25	
Palet Coupe de France	Sa 27	
OGEC marché de printemps	Sa 27	
Mai	2019	
Tournoi de badminton	Me 01	
Balayage bourg	Ma 07	
Commémorations du 8 mai	Me 08	
Foot tournoi U11-U13	Me 08	
Assemblée générale théâtre	Je 09	
OGEC collecte papiers	Ve 24	
Esplanade en fête	Ve 24	
Elections Européennes	Dim 26	
Balayage rue de la Forêt	Lu 27	

•Statistiques radar pédagogique



Période du 01 au 31 mars 2019.

Emplacement situé rue du Bocage, dans le sens rue de la Forêt vers le lieu-dit le Logis.

Vitesse	Pourcentage
0 - 30 km/h	0,00 %
30 - 50 km/h	93,96 %
50 - 70 km/h	5,91 %
70 - 90 km/h	< 1 %

On s'aperçoit que 6,03 % des usagers roulent à plus de 50 km/h, limitation de vitesse en vigueur dans la zone d'analyse.

En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 0,12 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

LOISIRS CREATIFS

L'association Loisirs Créatifs recherche une personne pour l'organisation et l'animation des séances Echanges de cuisine, avec deux autres animateurs. Aucune compétence de chef de cuisine n'est nécessaire. Cette personne devra aussi cuisiner et avoir du temps pour organiser bénévolement les deux séances

mensuelles (34 personnes), faire les achats et préparer les feuilles de recettes avec les deux autres animateurs.

Contacts :
Anne ABELARD 06 98 28 13 48 ou 02 41 58 62 94
Josianne TUSSEAU 06 27 88 10 11 ou 02 41 46 17 84

OGEC COLLECTE DE PAPIERS

L'école St Joseph de Mazières en Mauges organise une COLLECTE de VIEUX PAPIERS

Nous vous informons que nous avons dû modifier la date de collecte finale pour la benne à papiers. Du coup nous mettons une nouvelle permanence (avant la date finale) le **vendredi 26 Avril**, toujours dans la cour arrière de l'école de 17h à 18h.

LA BENNE A PAPIERS sera déposée sur le PARKING du STADE VENDREDI 24 MAI 2019

Quelques permanences vont être mises en place puisque la benne ne repartira que le vendredi suivant (31 Mai):

- Vendredi 24 Mai de 16h45 à 18h
- Samedi 25 Mai de 10h30 à 12h
- lundi 27 Mai de 18h30 à 19h45
- Mardi 28 Mai de 18h30 à 19h45



Vos vieux journaux, magazines, annuaires, publicités, archives (PAS DE CARTONS)... peuvent soutenir les projets pédagogiques de nos enfants. Merci de votre participation
NOUS COMPTONS SUR VOUS

ogecsaintjo49220@gmail.com

BASKET BALL

GRATUIT Les Petits Mouchoirs du Basket
MERCREDI 10 AVRIL
Journée découverte :

À Mazières en Mauges
Garçons et Filles
De la moyenne section au C2J

Horaires : 14h00 - 16h15
Avec parents et amis de 18h

SUR INSCRIPTION : CHOLET BASKET - ECOLE DE BASKET - BP 10752 - 49307 CHOLET CEDEX
(ouvert le 8 Avril) ecolebasket.choletbasket@gmail.com

Inscription souhaitée avant le 9 avril 2019 à l'adresse mail suivante : ecolebasket.choletbasket@gmail.com

BALAYAGE DES RUES

Il est rappelé que pour faciliter le passage des camions le jour du balayage des rues, les voitures ne doivent pas être stationnées sur les trottoirs, merci de vous reporter à l'agenda.

PALET MAZIERAIS

MAZIERES EN MAUGES
COMPLEXE SPORTIF - 9H
COUPE DE FRANCE DE PALETS
DOUBLETTE - LAITON SUR PLOMB
SAMEDI 27 AVRIL 2019
Pré-inscriptions obligatoires avant le 12 avril 2019
5 € licencié FNSMR • 7 € non licencié
OUVERT A TOUS LICENCIÉS OU NON
Coups uniquement pour les vainqueurs
Renseignements et inscriptions : www.le-palet.com ou 02 51 44 27 36

ELECTIONS EUROPEENNES DEVENEZ SCRUTATEUR!

Elections européennes
26 mai 2019

Les électeurs maziérais seront accueillis le dimanche 26 mai 2019 de 8 h à 18 h dans le bureau de vote par 3 personnes assesseurs (généralement des conseillers municipaux).

A la fermeture du scrutin à 18 heures, il sera également fait appel à des électeurs, dits scrutateurs, pour accomplir les formalités de dépouillement et pour comptabiliser les votes.

Nous cherchons donc 8 volontaires pour compléter nos tables. Il faut compter maximum 1 h 30 pour accomplir ces tâches.

Aussi, les Maziérais inscrits sur les listes électorales de la commune souhaitant s'impliquer avec sérieux et rigueur dans le bureau de vote, pour un seul dimanche peuvent se faire connaître à l'accueil de la mairie.

Actualités

LES ACTUALITÉS DU CSI CHLORO'FIL

Secteur Adultes

Samedi 27 Avril 2019, la Fête des plantes à l'espace de la Boissonnière à Nuaille (près de l'église). Préparez semis et boutures pour le traditionnel troc de plants ou tout simplement découvrez ce que les bénévoles ont concocté sur le thème des oiseaux. Les familles accompagnées de leurs enfants pourront participer aux différentes activités imaginées par les bénévoles et la bibliothèque de Nuaille. Des bricolages de mangeoires, d'abreuvoirs, des masques oiseaux, des lectures, des jeux et plein d'autres animations pour découvrir les oiseaux sous toutes les « plumes ».



Secteur Famille

Des **Mom'en familles** pour que parents et enfants (ou les grands-parents et petits-enfants), passent des moments complices autour d'ateliers bricolage, de sorties, de spectacles et de découvertes. Programme bientôt disponible sur le site ou au CSI Chloro'fil.

Secteur Jeunesse

Cette année, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Saint Joseph vont participer au tournoi « Jeux à 2 » organisé par le CSI Chloro'fil... Coopération, mémorisation, stratégie, bluff et rires seront au rendez-vous !

Les vacances d'avril débarquent avec la plaquette des activités pour les 11-17 ans il y aura même des activités « Passerelles » pour les 10-11 ans. Les inscriptions ont débuté le 19 Mars 2019.

Les mercredis 22 mai et 12 Juin 2019 de 14h à 17h au foyer des jeunes se déroulent les activités Soda fun. L'occasion pour les jeunes de 11 à 14 ans

de se rencontrer et surtout de s'amuser. Les activités sont à la carte, il suffit de demander... jeux de société, cuisine, etc.



Le mois prochain, Suzette a décidé de donner une seconde jeunesse à son intérieur en faisant appel à des artisans de la commune pour repeindre les murs de son appartement. En effet, le blanc jauni de la cuisine et le vert légèrement passé du salon ont besoin de retrouver des couleurs !

Avant l'arrivée des artisans, voilà le moment idéal pour s'atteler à une corvée redoutée mais ô combien satisfaisante : le grand ménage de printemps. L'année passée, toute la famille s'était réunie et avait participé à grands coups de plumeau et de balai ! Mais cette année, Suzette n'a pas envie de leur imposer cette corvée.

Elle décide alors de se renseigner auprès du CLIC afin d'en savoir plus et éventuellement avoir les coordonnées des sociétés de nettoyage.



...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

Secteur Petite enfance – Relais Assistants Maternels

Les prochaines **Matinées d'éveil** se dérouleront à la périscolaire de 10h-11h30

- **5 Avril 2019** Maquillage et déguisements,
- **3 Mai 2019** Jeux de construction

Il reste des places pour les **Matinées des pros** ! Assistants maternels et gardes à domicile, vous avez la possibilité de vous initier et/ou d'approfondir une ou plusieurs thématiques.

Gratuit, sur inscription :

- Signer avec bébé : 3 et 17 Juin et 1er Juillet 2019 à Trémentines
- Éveil artistique : 10 Mai 2019 à Nuaille (complet) / 24 Mai 2019 à La Tessoualle / 21 Juin 2019 à Toutlemonde

Une idée, une envie d'aider les assistantes maternelles sur le **Temps fort 2019** ? Toute personne est la bienvenue pour faire de cet événement un moment magique pour les tout-petits... N'hésitez pas à contacter Adèle, l'animatrice RAM.

Plus d'infos ? Pensez à notre page Facebook ou à vous inscrire à notre newsletter !

Contacts et inscriptions :
40 bis rue de la Libération 49340
NUAILLE
Tel. 02 41 55 93 41
chlorofil@wanadoo.fr

Prochaine réunion du Conseil Municipal
Le vendredi 3 mai à 20h30
Cette date peut être modifiée en fonction
de l'ordre du jour.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination)
ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
le vendredi matin uniquement sur rendez-vous.

Rendez-vous fixés au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET)
ou à domicile
Tél : 02.41.30.26.34
clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org